



3.00 crédits

10.0 h

Q1 et Q2

Enseignants	Bogaert Patrick ;
Langue d'enseignement	Anglais > Facilités pour suivre le cours en français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le mémoire ou travail de fin d'étude est une initiation à la recherche. Il s'agit d'une démarche personnelle qui, sous la guidance d'un promoteur, développe la maîtrise de l'approche expérimentale, de l'interprétation des résultats à la lumière des connaissances actuelles avec la perspective de travaux ultérieurs. A côté de cette méthodologie, l'étudiant doit pouvoir communiquer clairement et oralement les résultats de son travail et garder un esprit critique quant à l'adéquation entre la démarche suivie et les buts poursuivis.</p> <p>Afin de les rendre plus visibles, ces activités de communication et ces exercices d'analyse critique sont valorisés au travers de séminaires se focalisant sur les aspects pédagogiques de la communication scientifique. L'usage de l'anglais est obligatoire.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A la fin de cette activité, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · maîtriser les outils informatiques permettant la présentation de diaporamas et l'élaboration de graphiques scientifiques ; · présenter en anglais le contexte et l'état de l'art dans le domaine de son mémoire en définissant de manière synthétique les objectifs poursuivis et la démarche méthodologique et/ou expérimentale qui est mise en place ; · présenter oralement et en anglais les résultats obtenus et les interprétations scientifiques qui peuvent en être faites, tant à des pairs qu'à des experts dans le domaine de la bioingénierie ; · définir les principaux acquis à retenir au vue du travail en cours et identifier les perspectives de développement ultérieurs ; · répondre à des questions ouvertes en justifiant les affirmations qui sont faites de manière scientifiquement rigoureuse, nuancée et critique. <p>Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme) : M.6.2., M.6.4., M.6.5., M.6.8., M.6.9.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'aboutissement des deux séminaires présentés en cours d'année est la présentation orale effectuée lors de la défense publique du mémoire. La note attribuée à ce cours correspond à l'évaluation de la présentation orale du mémoire par le jury du mémoire. Cette évaluation portera sur 2 points de poids équivalent : (i) la clarté de l'exposé (qualité des transparents, modulation de la voix, répartition du temps entre les différentes parties de l'exposé, maintien de l'attention, etc.), et (ii) la rigueur scientifique de l'exposé (terminologie, contenu des transparents, capacité de synthèse, etc.).</p> <p>Ceci s'applique à l'ensemble des étudiant-e-s, y compris ceux dont le/la promoteur-trice n'est pas un enseignant-e de la faculté et ceux/celles inscrit-e-s à la formation CPME. Les promoteurs.trices des mémoires et le/la responsable de la commission de programmes veilleront à ce que tou-te-s les étudiant-e-s ont effectivement présentés leurs deux séminaires. Tout étudiant-e qui n'aura pas satisfait à cette exigence peut se voir attribuer une note d'insuffisance (0/20), quelle que soit la qualité de la présentation orale lors de la défense du mémoire.</p>
Contenu	<p>De manière coordonnée, les promoteurs.trices des mémoires rattachés à la commission de programmes BIRE et BIRF et le/la responsable de la commission de programmes prennent l'initiative de réunir l'ensemble des étudiant-e-s inscrits au mémoire. Une première réunion au cours du 1er quadrimestre permet à chaque étudiant-e de présenter, sous forme d'un séminaire d'une quinzaine de minutes, l'objectif de son mémoire, l'état des connaissances, le programme de travail et les difficultés entrevues. Une deuxième réunion au cours du 2ème quadrimestre a pour but de présenter, sous forme d'un séminaire d'une quinzaine de minutes, les objectifs du travail, une synthèse des résultats de la recherche et leurs discussions ainsi que les difficultés rencontrées. Ces réunions sont suivies d'une discussion des forces et faiblesses de l'exposé oral, de l'état d'avancement du travail, de la bonne tenue du calendrier de recherche et de l'esprit critique de l'étudiant-e.</p> <p>Les présentations des séminaires sont organisées de manière groupée sous forme de sessions en fonction des thèmes et des promoteurs-trices. Les promoteurs.trices des mémoires et le/la responsable de la commission de programmes veilleront à ce que tou-te-s les étudiant-e-s effectuent leurs deux séminaires. Les étudiant-e-s sont tenu-e-s d'assister à un nombre minimum d'autres séminaires en visant prioritairement les sujets proches de leur propre thème, selon les modalités qui leur sont communiquées en cours d'année. Les étudiant-e-s dont le/la promoteur-trice principal-e ne fait pas partie de la Faculté auront la responsabilité d'organiser eux-mêmes les séminaires, soit en accord avec un des laboratoires de la Faculté, soit dans le laboratoire où ils/elles effectuent</p>

	leur recherche. Dans ce dernier cas, le/la promoteur-trice devra confirmer par écrit que l'étudiant-e a bien effectué les deux présentations.
Autres infos	Ce cours peut être donné en anglais.
Faculté ou entité en charge:	AGRO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels	BIRF2M	3		
Master [120] : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement	BIRE2M	3		
Master [120] en sciences agronomiques et industries du vivant	SAIV2M	3		